

Conseil municipal du 2 octobre 2023

Les principales délibérations

Séisme au Maroc et inondations en Libye : octroi de deux subventions exceptionnelles

Fidèle à ses principes de générosité suite aux catastrophes naturelles qui ont meurtri les populations du Maroc et de la Libye, les élus ont voté deux subventions exceptionnelles en solidarité à ces deux pays sinistrés.

D'un montant de 3 000 € chacune, ces aides seront adressées à des associations caritatives œuvrant sur place. Pour le Maroc, la somme sera reversée au fonds de solidarité dédié de Cités Unies France, association à laquelle la ville de Moissy-Cramayel est adhérente, en particulier en raison de son jumelage avec la ville de Rosso en Mauritanie. Pour la Libye, l'argent sera reversé à la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) en lien avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

Présentation du rapport annuel 2022 de la Commission Communale Pour l'Accessibilité

Composée d'une vingtaine de membres (élus, représentants d'associations d'usagers, de personnes en situation de handicap, d'habitants...), la Commission communale pour l'accessibilité (CCA) joue un rôle majeur dans la programmation des actions, l'organisation des priorités et dans la définition des projets à réaliser et leur évaluation. A ce titre, elle réfléchit sur les solutions les plus appropriées à mettre en œuvre et examine tout nouveau projet. En plus des réunions plénières ou en visio, la Commission communale d'accessibilité a pris le parti d'appliquer également une méthodologie qui se veut pragmatique par des visites de terrain ou des tests d'équipements. Un travail qui a pu être mené grâce à l'implication des participants mobilisés. Ainsi en 2022, au titre du Plan de mise en accessibilité de la voirie (PAVE), la ville a ainsi dégagé, après avis de la CCA, plus de 365 000 € pour la mise en accessibilité de la voirie (passages-piétons, accès PMR...) à différents endroits de la ville (avec la réfection de la rue de la Libération, la destruction des jardinières de la place du 14 juillet 1789, la reprise des dalles de la Place Simone Veil...). La Commission a travaillé en amont et vérifié l'accessibilité du site internet de la ville avant son lancement. En parallèle, la CCA a également été associée aux travaux de réflexion menés par la SNCF dans le cadre du projet global de modernisation et de désaturation

de la gare de Moissy. Enfin la Commission communale pour l'accessibilité se réjouit des efforts engagés par la Ville, cette année encore, en matière de formation. A sa demande, l'ensemble du personnel municipal continue à être formé à l'accueil des personnes en situation de handicap, tous handicaps confondus. Un challenge que la Ville mène à bien depuis 2016 avec l'installation du symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité (S3A) dans les accueils publics communaux. Un véritable engagement que la commune met en œuvre grâce au partenariat fidèle engagé avec l'ADAPEI 77, qui ouvrira par ailleurs son siège départemental à Moissy dans les prochains mois.

Modification des périmètres scolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024

Des nouveaux logements sont en construction sur l'îlot Rosenfeld (avenue Jean Jaurès). Aussi, il convient d'ajuster la carte scolaire pour permettre à ces familles et à celles domiciliées rue de la Mare Carrée et certains numéros des avenues de l'Europe et de Busteni, une scolarisation à proximité afin de limiter les transports motorisés autour des écoles. En conséquence, la sectorisation des écoles de Lugny, Jatteau et Les Hauldres sera modifiée dès la rentrée de septembre 2024.

Centre social « Espace Arc-en-Ciel » : projet 2023-2026

Engagée depuis janvier 2022, la démarche partagée d'élaboration du projet social de l'Espace Arc-en-Ciel permet, au regard des bilans des précédents projets et des diagnostics établis, de proposer un plan d'actions 2023-2026. Ce projet social est le fil conducteur des projets et le document de référence du centre social. Il repose notamment sur des actions liées à la parentalité et fonctionne en partie grâce à l'implication de bénévoles.